

« Rien n'est plus différent de la vraie vie que la vie en prison »

Que se passe-t-il quand nos droits nous sont enlevés en toute légalité ?

Que pour assurer la liberté des autres, on vous enlève la vôtre. C'est le cas de 10 123 personnes détenues dans les 34 prisons que compte notre pays. Nous avons eu la chance de jeter un œil derrière les barreaux de Mons et de Hoogstraten.

Romane Heinen

L'ancienne caserne de Hoogstraten, près d'Anvers, semble tout droit sortie d'un film fantastique. Datant du XII^e siècle, elle dégage quelque chose d'assez magique. Ne vous méprenez pas, le bâtiment est une prison depuis 1931. Le régime mis en place est un régime ouvert, « *les relations respectueuses avec les autres sont exigées* ». Au moindre travers, le détenu peut être sanctionné ou transféré vers une prison au régime plus strict. Les résidents, femmes et hommes, sont souvent condamnés à des « petites » peines allant de trois à cinq ans. En plus de cela, des formations professionnelles et activités rémunérées y sont proposées. Travail à la ferme, à la boulangerie, à la cuisine, à l'entretien des lieux, on ne chôme pas. Le but étant vraiment de remettre le détenu sur les rails de la vie active.



Axel Piers, directeur de la prison montoise, assure la visite. Du cachot aux cuisines.

UNE VIE PRESQUE NORMALE

Après la journée de travail, l'association flamande De Rode Antraciet propose même des activités culturelles (aquarelle, cinéma, théâtre). On oublierait presque le but premier de l'endroit où nous sommes. Et puis, on s'en rappelle, on se souvient que ces personnes sont privées de leur liberté, on se demande ce qu'elles font là. Elles ont pourtant le sourire et racontent volontiers leur vie. On se dit qu'on ne préfère pas savoir, pour ne pas changer notre regard sur elles. Ce n'est pas que la vie est idyllique, ici à Hoogstraten, mais elle se rapproche peut-être le plus de ce que la Belgique peut offrir de mieux en matière d'incarcération.

LE RÉGIME FERMÉ DE LA PRISON DE MONS

Et puis, Mons. Maison d'arrêt et de peines, disposant d'une aile psychiatrique et d'une section pour femmes, datant de 1873. À des kilomètres de Hoogstraten et des idéaux carcéraux. Mons, c'est dur à voir. D'ailleurs, durant la visite, le directeur des lieux, Axel Piers, nous avouera qu'il est à chaque fois aussi choqué que ses visiteurs. Une visite qu'il nous fera avec passion, recul et réalisme quant aux conditions de vie offertes. « *C'est bien simple, l'idéal serait de reconcevoir le système entier.* » Le régime fermé est le régime le plus commun dans les prisons belges : caméras de surveillance, barreaux, murs d'enceinte. C'est celui où les détenus passent la majeure partie de leur temps enfermés.

22 HEURES SUR 24

Seulement 20 % de la (sur)population carcérale de Mons a une activité rémunérée et ceux-là font partie des chanceux. Les autres ont plus de mal à meubler leur journée. « *La plupart des détenus passent 22 heures sur 24 dans un 9 m². Ici, l'offre culturelle consiste principalement à regarder la télé, à attendre une visite ou l'heure du préau. Je suis dépendant des offres extérieures : j'ai zéro centime pour mettre en place des activités culturelles dans la prison.* »

Si Axel Piers exerce un métier loin d'être facile, il croit pourtant en ce qu'il fait. « *Je suis utopiste et c'est primordial pour continuer à faire ce que je fais.* » La lutte est encore longue pour donner un peu plus d'humanité à ces lieux qui en manquent cruellement.

PORTRAIT



©Emanuel Crooy

Romane Heinen
24 ans - Tubize

Je viens de Tubize, à seulement 25 minutes en train de Bruxelles, les jours fastes. Fraîchement diplômée en journalisme, je suis continuellement à la recherche de ce qui m'émeut, me touche : musique, série, film, récit de vie, documentaire, soirée entre potes, voyages... Sans ça et une touche d'humour, j'ai du mal à passer la deuxième.

Idéalement, j'aimerais utiliser le journalisme comme outil de rencontres et surtout de partage, parce que je pense qu'il y a pas mal d'histoires qui valent la peine d'être racontées.

« **Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.** »

Déclaration universelle des droits de l'homme
Article 3



EdA - R. Heinen

Les détenus de Mons ont accès au préau deux heures par jour.

EdA - R. Heinen



La prison de Hoogstraten offre aux détenus des formations professionnelles et des activités rémunérées.

Les prisons belges en quelques chiffres

Parmi les 10 123 détenus en Belgique, on retrouve 55,9 % de condamnés, 35,7 % de prévenus (dans l'attente d'un jugement) et de 8,4 % d'internés, c'est-à-dire de personnes reconnues comme irresponsables de leurs actes. Selon un rapport de Prison Insider, initiative de l'Observatoire international des prisons (OIP), la population carcérale belge aurait diminué de 8,3 % entre 2016 et 2017, des chiffres encourageant quand on sait que près de la moitié des détenus récidivent et que le taux d'occupation monte à plus de 112 %. L'État belge alloue, en 2017, 0,87 % de son budget annuel à la Direction générale de l'administration pénitentiaire, soit 542 millions d'euros. L'établissement de Tongres, le plus petit en Belgique, dispose de 25 cellules et accueillait 21 personnes en 2016. Le plus grand, c'est celui de Lantin avec 694 cellules et 905 détenus.